

Le Nigella Gallica Jord

M. D. Clos

To cite this article: M. D. Clos (1904) Le Nigella Gallica Jord, Bulletin de la Société Botanique de France, 51:2, 107-109, DOI: [10.1080/00378941.1904.10829095](https://doi.org/10.1080/00378941.1904.10829095)

To link to this article: <http://dx.doi.org/10.1080/00378941.1904.10829095>



Published online: 08 Jul 2014.



Submit your article to this journal [↗](#)



Article views: 6



View related articles [↗](#)

Ci-joint une petite note phytographique pour la Société...

LE NIGELLA GALLICA Jord.; par M. D. CLOS.

Linné caractérise ainsi le *Nigella hispanica* : « Pistillis denis corollam aequantibus (*Syst. Plant.*, II, 622 et *Hort. upsal.*, 134) » ; Poiret écrit à son tour, en 1795, de cette espèce : « Cette plante se distingue des précédentes par dix pistils au lieu de cinq (in *Dict. de l'Encycl. Bot.*, IV, 488) », et Mœnch la qualifie de *N. polygyna* (*Method. suppl.*, III).

Quelques phytographes avaient admis le *N. hispanica* au nombre des espèces françaises (1), lorsque en 1852 Jordan créa son *N. gallica* aux dépens de la première, lui assignant pour *habitat* « in arvis Galliae australi-occidentalis, Toulouse (Timbal-Lagrave). » Il en trace une description assez détaillée, notant qu'il diffère du *N. hispanica*, outre plusieurs caractères manifestes, *seminibus duplo majoribus* et *acute triquetris*, tout en omettant, à propos des styles et des carpelles qu'il décrit, d'en signaler le nombre; or ce nombre a dans le genre *Nigella* de l'importance, la Nigelle d'Espagne étant la seule où il s'élève normalement de 8 à 10. Aussi Spach, dans ses *Plantes phanérogames* (t. VII, p. 307), n'a-t-il pas hésité à former deux sections de *Nigella*, dont la deuxième, *Eunigella*, où il ne signale que le *N. hispanica* L., est notamment caractérisée par son ovaire 8-12 loculaire et ses graines lisses.

Le *N. gallica* est répandu à profusion dans les guérets de la commune de Belleserre (près Sorèze, Tarn), où j'ai occasion de le retrouver chaque année aux vacances et où j'ai pu relever quelques particularités dans son mode de végétation.

trouvait l'*Hymenophyllum* à Fontainebleau. Qu'on s'imagine une paroi rocheuse de 2 ou 3 mètres de haut, présentant en son milieu une fissure horizontale garnie de Mousses du milieu desquelles, sur un espace restreint, émergeaient quelques rares frondes de la Fougère. L'aridité extrême de la station située en plein soleil, l'étroit espace sur lequel se montrait l'*Hymenophyllum*, tout autorisait l'hypothèse d'une plantation récente qui avait peu de chance de se maintenir, et cette prévision s'est confirmée, car dans une visite ultérieure nous n'en avons retrouvé nulle trace.

(1) Tels Saint-Amans (*Flore Agen.*, 221), Mutel (*Flore franç.*, I, 29), Lagrèze-Fossat (*Flore de Tarn-et-Gar.*, 10), Arrondeau (*Flore de Toulouse*, 166), etc.

La plupart des pieds rameux mesurent de 12 à 20 centimètres de hauteur, portant un nombre variable de fleurs, à 4-5-6 carpelles dans chacune. Mais il est peu d'espèces plus sujettes au nanisme et, dans ces individus rabougris à tige basse et parfois indivise, le nombre des capsules est très restreint, réduit à 3 ou même à 2, jamais à l'unité. Boreau et Lloyd ont donné au *N. gallica* 5 carpelles. Ni M. Rouy (*Flore de France*, I, 121), ni M. l'abbé Coste (*Flore descript. et illust. de la France*, I, 48), ni Noulet (*Flore de Toulouse*, 3^e éd. de 1884, p. 250) n'ont fixé à cet égard de nombre à l'espèce, nombre qui est d'ailleurs l'expression du degré de vigueur de la plante, car j'ai été témoin d'un fait étrange afférent à la végétation du *N. gallica* et à la grande influence qu'exerce sur cette Renonculacée la nature du sol.

Il est d'usage dans le Tarn de donner une fumure intense aux champs destinés aux Fèves, et auxquelles succédera une céréale. Or, les pieds de *N. gallica*, qui s'y montrent fortuitement, acquièrent une taille et dans toutes leurs parties un développement énormes, et le nombre de carpelles y varie dans la fleur de 6 à 9 (1). En un mot, ces individus se rapprochent le plus du *N. hispanica*. Mais, bien que M. Rouy ne considère le *N. gallica* que comme forme française du dernier, ce type ne mérite-t-il pas le nom d'espèce par ses grandes variations de taille, par ses feuilles et ses fleurs plus petites, celles-ci d'un bleu pâle (tandis que Willkomm et Lange écrivent du *N. hispanica* : « floribus speciosis intense cæruleis, *Prodr. Floræ hispan.*, III, 964 », par les follicules atténués à peu près lisses et non trinerviés à la base? M. E.-G. Camus voit, avec Cosson, dans le *N. gallica* Jord., la variété *parviflora* de l'*hispanica*; et à côté de Loret et Barrandon, qui ont admis le *N. gallica* (*Flor. de Montpell.*, I, 21); on peut citer, au contraire, Bautier (*Flores part. de la France*, p. 117, de 1868), G. Bonnier et de Layens (*Flore de la France*, p. 10), et Acloque (*Flore de France*, p. 6, de 1894), qui restent fidèles au *N. hispanica*.

(1) J'en ai vu un exceptionnellement décagyne et un autre offrant en outre un onzième pistil central avec un douzième extérieur aux autres. C'est sans doute aussi d'après l'examen de certains échantillons plus développés que d'habitude, que de Martrin-Donos attribue au *Nigella gallica* de 8 à 10 capsules (*Florule du Tarn*, p. 21). Ce nombre est exceptionnel et presque anormal.

En un tel conflit d'opinions, un petit brin de patriotisme (dût-on dire où va-t-il se nicher?) ne fera-t-il pas pencher la balance en faveur du *Nigella gallica* Jord., espèce purement française?

Le Secrétaire général rappelle que la Commission du Bulletin a décidé, afin de maintenir la régularité de la publication mensuelle, que, sous peine de perdre leur tour d'insertion, les auteurs des communications orales devaient, dans la séance même où elles étaient faites, en remettre les manuscrits entièrement prêts pour l'impression, ainsi que les clichés afférents s'il y en a, aux mains des secrétaires. Les membres qui ont pris part aux discussions, s'ils ne se sont pas entendus pour les rédiger à la fin de la séance avec le secrétaire chargé du compte rendu, peuvent adresser à celui-ci leurs notes dans les 48 heures; passé ce délai, il n'est tenu compte que de celles du Secrétariat.
